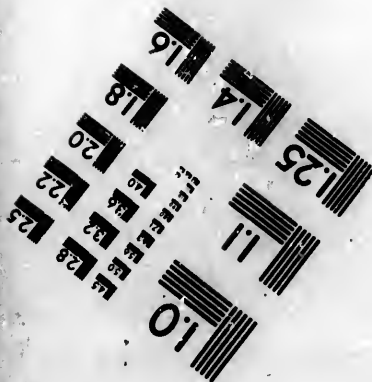
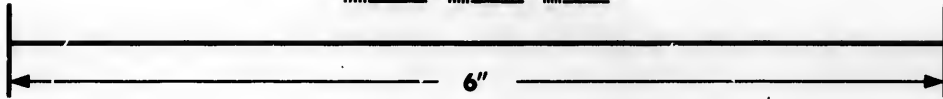
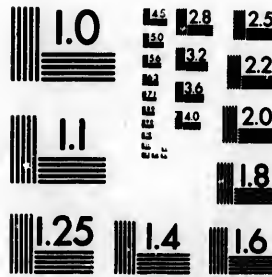


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST 44TH STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4993

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

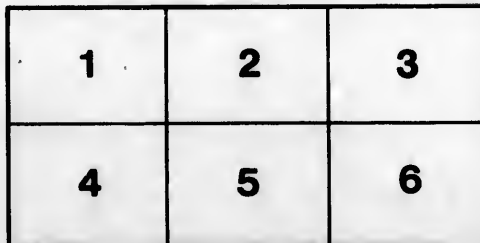
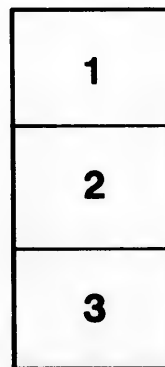
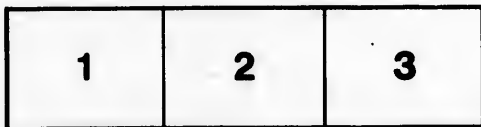
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

91

or

M. Guérin

est par son auteur

ÉLOGE
DE SUGER.



ÉLOGE
DE SUGER,
MINISTRE
ET
RÉGENT DU ROYAUME;

*EN Réponse à-la Satire intitulée SUGER,
Moine de Saint Denis.*

PAR M. DELAMALLE,
Avocat au Parlement.

Nec criminibus falsis in odium aut invidiam
quemquam vocabit. *Cic. De Offic.*



A A M S T E R D A M,
Et se trouve à Paris,

Chez { LOTTIN le jeune, rue Saint Jacques.
MERIGOT le jeune, quai des Augustins.
DE MONVILLE, rue Saint Severin.

M. D C C. L X X X.

AVERTISSEMENT.

JE ne songeois aucunement à faire imprimer un éloge de Suger ; lorsqu'il me tomba entre les mains un écrit satirique , distribué sous le manteau , intitulé, *Suger, Moine de Saint-Denis* ; cette pièce anonime respire d'un bout à l'autre la fureur de la haine & la mauvaise foi de la jalousie ; ce Ministre y est peint comme un fourbe , un barbare ; un homme à la fois lâche & cruel : je conçois comment le goût de l'épigramme , des ressentimens personnels & le désir de la vengeance inspirent une satire ; comment, voulant faire ce qu'on appelle un ouvrage piquant, on choisit pour objet de ses sarcasmes, un Écrivain célèbre, ou un homme en place ; mais je ne puis comprendre que l'envie de se singulariser, détermine à accumuler injure sur injure,

iv A V E R T I S S E M E N T.

fauffeté sur fauffeté, pour avilir un Ministre mort depuis six cents ans: est-ce à Suger, est-ce aux Moines, est-ce à l'Académie Française que l'Auteur en veut? Je ne démêle point ses motifs: s'il a cru qu'il étoit utile de détromper la nation abusée; & de rayer de nos annales un homme qui usurpoit les honneurs dûs au génie & à la vertu; pourquoi se cacher? Il falloit faire justice hautement, se nommer & citer ses autorités: la plupart des Lecteurs ne connoissent l'Abbé Suger que par l'Histoire de France; il doit leur paroître étrange que ce Ministre, si fort exalté, ne soit qu'un lâche tyran & qu'un heureux scélérat; mais on se sera persuadé sans peine que les Panégyristes du concours avoient été forcés de lui trouver du mérite, & les torts sur lesquels ils ont passé condamnation, donnent du crédit à des imputations plus graves; ainsi, Suger comblé d'éloges par les Historiens, an-

AVERTISSEMENT. v

noncé par-tout comme un génie supérieur, comme un Ministre vertueux, est tombé tout-à-coup de ce haut rang où l'Histoire l'avoit placé ; on vouloit le couronner, & le voilà dépouillé : un grand homme outragé par ses contemporains peut en appeller aux siècles futurs ; quelle ressource reste-t-il contre l'injustice de la postérité ? Dans peu on ne parlera plus de Suger, on n'écrira plus ni pour ni contre, & il passera pour constant que sa conduite n'a pu soutenir le grand jour de notre siècle de philosophie.

On pensera peut-être qu'il ne fut pas sans talens ; mais qu'il eut des vices plus grands encore ; & l'on attribuera plutôt son élévation à l'intrigue & aux circonstances. Dans ce procès fait à sa mémoire, je dis que c'est aux accusateurs à prouver ; j'ajoute que ce n'est pas sur les récits infidèles de l'Auteur de sa vie qu'il faut s'appuier ; mais sur les pièces

vj A V E R T I S S E M E N T.

originales , en rapportant le texte. On est excusable de louer sur la foi d'autrui ; il est si doux , si beau de croire à la vertu ; mais il est téméraire d'accuser de même ; il est odieux de supposer le crime. Dom Gervaise , Abbé de la Trappe , Auteur de la vie de Suger , en trois volumes , & d'une foule d'autres ouvrages de ce genre , avoit de l'imagination ; elle lui a été d'une grande ressource dans la composition de celui-ci ; on peut réduire à dix pages ce qu'il y a d'exact sur l'histoire de Suger ; Gervaise ne manquoit cependant pas de quelques-unes des qualités de l'historien ; il avoit du jugement , de la pénétration & du savoir ; mais voyant que cette histoire fournissoit peu de faits , il a cru qu'en remontant à six ou sept siècles , il étoit permis d'aider à la lettre : beaucoup d'Historiens pensent qu'il vaut mieux intéresser son Lecteur par des fables , que de l'ennuier par des gazettes décousues , & ne se font point

AVERTISSEMENT. vij

scrupule de suppléer au défaut de matière : Gervaise , qui se proposoit de dire du nouveau & d'en dire long , a enchéri de beaucoup sur tous ceux qui l'avoient précédé ; il est difficile d'écrire la vie d'un homme célèbre , sans usurper un peu les droits du Panégyriste & du Critique ; Gervaise a abusé des uns & des autres ; en cela il a fait le plus grand tort à la mémoire de Suger ; pour un Ecrivain qui a la patience & la bonne foi de consulter les pieces originales , il y a mille Lecteurs qui s'en rapportent à justice & condamnent sur parole. Souvent Gervaise suppose des faits & prête à Suger des actions , des résolutions & des conseils dont il n'est question nulle part ; plus souvent il exagere ses torts & le censure suivant sa maniere de voir (a) ;

(a) Une erreur assez plaisante est celle que Gervaise fait en parlant de la transaction passée entre Louis , Abbé de Saint - Denis & Charles le Chauve ;

vij AVERTISSEMENT.

cette histoire fut attaquée par Dom Vincent Thuillier , dans sa préface des *Œuvres posthumes de Mabillon* , Gervaise répliqua par une brochure intitulée *Défense sur la nouvelle vie de Suger & de l'Abbé de Rancé* , mais Dom Vincent n'avoit relevé que quelques erreurs contenues dans les dissertations qui précèdent l'histoire , annonçant que celle-ci en étoit pleine , & qu'il n'avoit pu soutenir la lecture d'un volume entier ; il eût été impossible à Gervaise de répondre si l'on fût entré dans le détail de la vie de Suger ; son inexactitude a égaré ceux qui se sont contentés de son

pressé de censurer la conduite des Moines & voulant donner une idée de leur intempérance , il ne s'est pas apperçu qu'il prenoit des œufs pour des bœufs , & il se récrie sur le prodigieux appétit de cent Moines , qui demandoient par an onze cents bœufs , *mille centum ova* ; cela pourroit passer pour une méprise ; mais il ajoute qu'ils prirent des porcs à proportion ; le texte porte *tres porci* , trois porcs,

AVERTISSEMENT. ix

témoignage (a), on a loué quand il loue, blâmé quand il blâme, & ce qui a donné plus de crédit à sa critique, c'est qu'il étoit Moine & qu'il écrivoit la vie d'un Moine; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas un fait sur lequel un Juge impartial ose ouvertement condamner Suger après avoir lu & pesé les monumens historiques originaux; l'Auteur de la satyre ne s'est cependant pas contenté des fables de Gervaise; il a imaginé des atrocités de toute

(a) Dans le Mercure du 23 Octobre dernier, en rendant compte d'un éloge de Suger, ayant pour épigraphe *Justissimus unus*, on lui reproche un conseil intéressé qu'il donna, dit-on, lors de la guerre du Puiset pour faire décamper l'armée de Touri; ce conseil est de l'invention de Gervaise; je n'en ai trouvé aucune trace dans les originaux.

J'apprends qu'il existe encore un éloge diffamatoire ayant pour épigraphe *quid faciam Romæ mentire nescio*, où Suger est fort maltraité, celui-ci n'est pas venu à ma connoissance, mais Gervaise est toujours à coup sûr la source où l'Auteur a puisé.

x A V E R T I S S E M E N T .

espèce pour en charger Suger ; je le somme donc de fournir ses preuves ; il a bien su rendre ses accusations publiques , il ne doit pas manquer de ressources pour sa propre justification ; jusques-là qu'il ne s'étonne pas si je dénonce son ouvrage comme un tissu de mensonges , & pour fixer les idées sur cet objet , je donnerai à la suite du discours les articles principaux sur lesquels il est invité de citer ses autorités ; je mettrai en opposition les passages , fidèlement extraits , des monumens historiques qui ont quelque rapport à ceux de la satyre , & je terminerai par quelques observations sur les torts qu'on impute le plus généralement à Suger.

Cet ouvrage auroit dû paroître beaucoup plutôt ; mais la satyre m'est parvenue trop tard , & d'autres circonstances en ont encore éloigné l'impression.

É L O G E



É L O G E
D E S U G E R,
Ministre & Régent du Royaume.



DANS l'enceinte d'un de nos Temples, antique monument, auguste tombeau, où la mort accumule les cendres de nos Rois; repose un Religieux digne de partager avec eux ce dernier azile, comme il partagea leurs travaux, leur puissance & leur gloire. Un Roi, son maître & son ami, vint y déposer son cercueil, l'arrosa de ses larmes; les regrets de toute la nation, les louanges de l'Europe entiere, retentirent à l'entour; & sur la pierre qui couvre sa sépulture, on ne grava que ces mots; *ci-gît l'Abbé Suger*: ce nom suffisoit à l'immortalité du monument; le reste étoit écrit dans tous les cœurs.

Il étoit réservé au siècle de la philosophie & des lumières, d'apporter sur le tombeau des grands Hommes les tributs des arts, de l'éloquence & du génie, & d'offrir au culte de nos concitoyens les images de ceux qui servirent la patrie & qui l'ont illustrée. Sans préférence, sans préjugés, sans esprit de parti; tout ce qui est grand, tout ce qui fut vertueux, doit obtenir cet honneur; & le Religieux Suger mérite ces hommages rendus à des Guerriers, à des Magistrats & à des Philosophes.

Depuis six cents ans, l'Europe inondée par un déluge de barbares, dévastée par la fureur des conquêtes, n'étoit qu'un théâtre de combats; la superstition, l'ignorance & la férocité s'y disputoient l'empire sur un troupeau d'esclaves; loix, justice, humanité, tout avoit disparu: un genre de gouvernement étrange s'étoit établi; la féodalité, monstre né du sein des troubles, avoit multiplié les tyrans; plus de droit que la force, de sceptre que le glaive, de trône que sur le champ de bataille: cette riche partie du monde, sembloit un repaire d'animaux féroces, qui ne s'élançoient de leurs affreuses retraites que pour enlever des victimes ou s'en arracher les dépouilles. La Religion désespérée, au milieu de ces farouches guerriers, n'en recevoit que de sauvages respects, que d'aveugles hommages, & n'avoit que des excès à déplorer; tout devient une arme dangereuse

entre les mains des furieux ; le nom de Dieu, écrit sur les étendarts , donne le signal des combats ; les Ministres même sont entraînés par le torrent, tirent aussi l'épée, s'exercent au meurtre, & de leurs mains sanglantes, vont parer & servir les autels. Par-tout règne un mélange monstrueux de superstition & de licence ; à côté de l'ignorance l'orgueil est assis ; l'ambition & la cupidité prêchent le mépris du monde & des richesses ; l'Eglise allarmée réitere vainement ses efforts pour renouer les chaînes de la discipline qui se brisent de toutes parts ; elle-même est attaquée dans ses fondemens , les schismes se multiplient , l'esprit de domination s'empare de toutes les têtes, confond tous les pouvoirs, & d'une main également téméraire , les Princes frappent les autels, & les Evêques ébranlent les trônes : au milieu des cris de guerre & des éclats des anathêmes, les Fideles consternés cherchent leurs guides, les Sujets égarés ne reconnoissent plus leurs maîtres ; & les Peuples, toujours victimes des passions des Grands, ne recueillent de tant de divisions & de combats, que la captivité, la misere ou la mort.

Comment la France est-elle sortie de ce cahos ? Quelle main a donné l'impulsion à cette machine en désordre ? En proie à tous les troubles de ces tems malheureux, elle sembloit pour jamais assujettie à la constitution féodale ; nos Rois, tantôt par né-

cessité, tantôt par foiblesse, avoient laissé diviser l'immense héritage de Charlemagne; las de combattre pour une autorité qui trouvoit autant de rivaux que de guerriers, ils se maintenoient avec peine dans leurs domaines dispersés; alors un Prince intrépide & vertueux monta sur le trône, un Ministre joignit au courage de son maître, la politique & le génie; ce Prince étoit Louis le Gros, ce Ministre étoit Suger.

Consacré dès le bas âge à l'état Monastique, élevé dans Saint - Denis avec Louis le Gros, Suger eut l'avantage de s'en faire connoître & le bonheur de lui plaire; disons mieux; Louis eut le bonheur de rencontrer Suger & la gloire de se l'attacher: l'éducation méloit alors le Prince avec ses Sujets, elle ne faisoit pas des Poètes, des Orateurs & des Savans, mais elle auroit formé de grands Rois, si la superstition l'eût permis. Dumoins les Courtisans ne s'emparoiént pas du berceau de leur maître; ils ne l'enveloppoient pas pour le dérober dès l'enfance aux regards de son peuple, & n'accoutumer ses yeux qu'à des illusions & ses oreilles qu'au mensonge: il pouvoit juger & choisir ses serviteurs; il pouvoit avoir des amis: éclairé par les dangers qui l'environnoient, son propre intérêt l'eût forcé d'être juste & d'accueillir le mérite. Louis le Gros trouvoit à la fois dans Suger, le Ministre nécessaire à son règne & l'ami qu'il falloit à son cœur; il reçut du hazard, qui les rapprocha,

ce présent inestimable; mais .. tenoit de la nature une ame faite pour en sentir le prix; ce Prince que sa valeur fit appeller le Batailleur, par sa haine pour les méchants, mérita aussi le nom de grand Justicier; modele de ces Chevaliers sans reproches, dont le bras vengeur étoit l'effroi des brigands & l'espoir des malheureux; émus par le spectacle de l'infortune, enflammés par le récit des injustices, ils faisoient leurs armes, poursuivoient le tyran jusqu'au fond des forêts, & ne se donnoient point de repos qu'ils n'en eussent purgé la terre; tel parut Louis le Gros, parcourant ses domaines; toujours armé pour châtier des rebelles & punir des coupables: cette humeur guerriere est rarement à désirer dans un Roi; pour Louis le Gros, ce fut une vertu du moment; combattre, c'étoit rendre la justice; vaincre, c'étoit régner; on ne pouvoit gouverner des soldats que par des exploits, & subjuguier ces esprits féroces que par un courage qui les étonna.

Le bonheur accompagnoit les armes du Roi, & le succès récompensoit sa vigilance; mais il travailloit pour lui-même en défendant sa couronne; quand la fortune auroit toujours été fidele à sa vertu, sa vie avoit un terme; en associant Suger à son pouvoir, il enchaîne le destin, il fait tout pour son peuple; le Ministre embrasse dans ses desseins les générations futures, la prudence vient

s'unir à la force, & le génie sème dans les champs de la victoire.

Je ne m'arrête point à considérer les premières années de Suger, & ne le louerai pas des travaux de son enfance; l'Histoire n'en dit rien: & que pouvoit-elle nous en apprendre? C'étoit à lui d'instruire son siècle, il n'y vit que des abus & n'en auroit reçu que des préjugés; celui qui doit réformer l'esprit humain n'a de maître que la nature, & l'éducation du génie, est un combat continuel de la raison contre l'erreur.

Ecartons donc & les détails de sa jeunesse, & tous les récits fabuleux dont l'Auteur de sa vie a grossi son roman; prenons une route plus sûre; cherchons dans l'Histoire de la nation celle de son bienfaiteur; interrogeons les tems qui l'ont suivi plutôt que ceux qui l'ont vu naître, & ne craignons pas de nous égayer: Suger paroît, on voit briller l'aurore de notre gouvernement, un système aussi réfléchi qu'étendu, s'établit avec son ministère: depuis cet instant, le plan qu'il a conçu se développe de regne en regne, le trône s'affermi, & l'autorité royale, foible ruisseau dans sa source, roule à son extrémité comme un torrent dans le lit que sa main a creusé. Voilà l'histoire que j'ai choisie: les révolutions sont mes garants, la tradition est mon guide.

Disposé par la nature, préparé par la méditation, éclairé par les malheurs dont il est témoin

témoin, décidé par les inspirations du génie, Suger entre dans le Conseil & jette les yeux sur sa patrie. Quel spectacle pour une ame frappée des grandes idées de l'ordre & de la justice ! quelle douleur aussi, pour un cœur sensible à tant de maux ! Ce n'est pas dans la courte durée de la vie d'un homme qu'on peut les réparer ; des siècles suffiront à peine ; Suger va combattre & d'autres triompheront pour lui ; mais la victoire est assurée, si l'on suit avec constance le chemin qu'il aura tracé ; cette pensée lui suffit & le console ; heureux de ce qu'il voit dans l'avenir : la prescience du génie est la récompense de ses travaux.

Trois objets fixent l'attention de Suger ; la puissance des Seigneurs, les prétentions du Clergé, la nullité du Peuple : ce n'est pas par des loix que commencera sa réforme ; la législation suppose le pouvoir ; & la justice, qui d'une main porte la balance, dans l'autre doit tenir une épée ; ce sont des usages qu'il s'agit d'établir ; l'usage est la lime qui ronge les plus durs métaux ; enfant du besoin, né dans l'obscurité, nourri dans le silence, croissant insensiblement, il plie à son joug & foumet lentement les esprits, comme le tems appesantissant sa main de jour en jour courbe la tête des vieillards : c'est à lui que Suger a recours ; le moment viendra de consacrer hautement les maximes dont il dépose le germe au sein de l'Etat ; ses successeurs en auront la gloire : jusques-là, créer les idées, amasser

les matériaux, réusciter des droits abandonnés, maintenir ceux qui sont disputés, rechercher les coutumes anciennes, introduire les nouvelles avec adresse, les défendre avec vigueur; en un mot, se faire une possession & la soutenir par la force; voilà ce qu'exige le siècle de la féodalité.

La puissance des Seigneurs & celle du Clergé, rivales redoutables de l'autorité royale, sont deux colosses dont il faut user les pieds avant de les frapper à la tête; l'un a pour base le régime féodal, l'autre le système d'indépendance. Qu'étoit-ce donc que ce régime féodal, honoré du nom de gouvernement? C'étoit le règne de l'épée, ayant l'usurpation pour fondement & la violence pour appui; dans la subordination des vassaux, dans cette échelle de mouvances & de suzerains, dans ces jugemens des Pairs; vainement on cherche les principes de société qui sont le gouvernement: on ne trouve qu'une constitution ridicule & barbare, inventée par des Conquérans pour éterniser la tyrannie; tout y tend à l'aggrandissement du plus fort, à l'oppression du plus foible; la raison, l'humanité, la justice ne peuvent être entendus; chacun est juge dans sa cause & ne connoît de règles que les titres de sa terre; on paie par une obéissance aveugle & sans bornes, par le sacrifice de sa vie, la concession du moindre domaine; pour l'obtenir, on jure l'oubli des devoirs les plus sacrés, des sentimens

les plus chers : obligé de s'armer pour son Seigneur envers & contre tous , amis , vassaux , parents , fût-ce le Roi même ; on est à la fois Sujets & Seigneurs les uns des autres , & ce qui met le comble au désordre ; le Roi devient aussi vassal de son vassal , & jure une fidélité que lui seul auroit droit d'exiger.

Cependant , que fait le peuple , le Laboureur , l'Artisan ? semer pour ne point recueillir , travailler sans relâche & ne jouir de rien ; tel est son triste sort ; on ne soupçonnoit pas même qu'il fût le véritable soutien de l'Etat , que l'abondance dût fortir de ses mains , & que la prospérité publique dût être le fruit de son bonheur. Pénétré de ces vérités , c'est en lui que Suger a mis son espoir ; mais l'audace des Seigneurs , les factions sans cesse renaissantes , la division des Domaines , détournent un moment ses regards & suspendent ses projets : que serviroit au peuple sa liberté , si l'on n'enchaînoit les brigands ? Avant de lui donner une terre à cultiver , qu'il soit assuré d'y semer & d'y recueillir en paix : la confiance du peuple dans le gouvernement , est l'ame de son industrie.

Ainsi , pour assurer le succès de ses établissemens , Suger sentit qu'il falloit d'abord se faire craindre & rendre son maître le Seigneur du Royaume le plus puissant & le plus riche ; lorsque le Prince réunira le plus de domaines , ses établissemens auront une in-

fluence nécessaire sur toutes les parties du corps féodal ; ils gagneront de proche en proche, & la constitution insensiblement altérée, cedera enfin aux coups redoublés qu'on ne cessera de lui porter. Dans ces principes ; Suger ne néglige aucune occasion de rassembler & d'aggrandir les domaines ; investis dans Paris par des Châteaux & des Forteresses dont la situation avantageuse nourrit l'orgueil des Seigneurs, les foibles descendants de Hugues Capet sont chaque jour menacés de perdre un trône sur lequel ils se sentent encore mal affermis. La prise d'une ville, la perte d'une bataille, peut décider de leur droit à la Couronne ; Suger écarte par des traités & des échanges ces voisins turbulents & dangereux ; dès qu'une révolte éclate, on attaque les rebelles avec vigueur ; sont-ils soumis ? la clémence acheve l'ouvrage de la justice ; Suger connoît les hommes qu'il gouverne ; une extrême rigueur les pousse au désespoir, l'espérance du pardon les amène au repentir : bientôt le trône devient l'azile de tous les opprimés, & chaque expédition militaire devient un acte de justice.

Alors, commencerent ces institutions faites pour accélérer encore & consolider la réunion des domaines ; où brillent & les connoissances du plus habile Administrateur, & les vues d'un Législateur profond ; où les Ministres devoient puiser les regles de leur

conduite , pour fonder le pouvoir des Rois sur la félicité des Peuples.

En ce moment , je me représente Suger méditant ses établissemens , & je vois la chaîne des idées sociales & politiques se développer ; je vois sortir du sein de l'anarchie le gouvernement le plus parfait qui soit parmi les hommes ; cette image me rappelle le Créateur étendant sa main sur le chaos & séparant les élémens pour en former le monde. L'idée d'une Monarchie , le germe de ses principes existent , mais rien n'est à sa place ; les forces se heurtent , les pouvoirs se confondent , les passions se déchaînent , la Justice est muette & les ténèbres sont répandues sur toute l'Europe : Suger apperçoit des malheureux dispersés dans cette nuit affreuse ; sur leur front , l'Eternel avoit écrit , *liberté* ; d'autres hommes ont effacé cette auguste empreinte , & les traînent à leur suite ; Suger délivre ceux qui l'environnent ; justement révolté contre l'absurde & barbare empire qui viole les droits de la nature & dégrade l'espèce humaine , en faisant de l'homme la propriété de l'homme , il affranchit les serfs dans les domaines ; le droit de gouverner ne sera plus celui d'immoler des victimes.

Admirons ici la grandeur de l'ame unie à la force du génie ; Suger avance un pas dans la carrière , & ce pas touche au but ; il a créé un peuple , il a fait un Roi : grande leçon pour vous , Souverains de la terre ! n'oubliez

jamais que l'homme est né libre, & que vous êtes venus au monde nuds comme le dernier de vos sujets, vous ferez justes, vous deviendrez puissants & vous rendrez vos peuples heureux. Les Courtisans, vendus à vos passions, vous tiennent un autre langage; eh bien, ils vous dépouillent & vous ruinent: remontez au siècle de Suger & voyez ce qu'il a fait. La liberté du François est devenue le gage de son attachement au trône & la source de la richesse de ses Rois. Isolé par la servitude, privé des plus beaux droits de la nature & de la société, de quoi l'homme esclave seroit-il capable? Il a perdu le sentiment de sa noblesse & de sa force, il ne lui reste que celui de ses maux.

Déjà le serf libre de ses liens peut regarder le Ciel & se rappeler son origine; il peut porter ses pas au gré de ses desirs; mais son azile est envahi, son domaine usurpé; ce n'est pas pour lui que la terre est fertile: Suger l'appelle & lui dit; viens habiter ce champ, ce sera ton héritage; je t'affranchis à jamais des droits funestes de poursuite & de main-morte; je les déteste. Que tes enfans le recueillent après toi; que ta famille jouisse du fruit de tes peines; mais remplis ta destinée, travaille, la nature le demande, la société l'exige, vis & paye à l'Etat le prix de la protection qu'il t'accorde. A ces mots, la terre inculte reçoit la charue, les friches disparaissent, les campagnes se couvrent de mois-

sons, & l'abondance renaît avec l'espoir du Laboureur.

Je le sens. Le charme de ces tableaux me séduit & m'entraîne ; quoi ! ces idées sont nées dans la tête d'un Ministre du onzième siècle ; c'est du fond d'un Monastere , dans un tems de barbarie , que sortent des constitutions pleines de sagesse & d'humanité , que peut-être de nos jours on n'arracheroit pas sans peine à la dureté des Suzerains. Paraissez maintenant ; vous qui dans vos retraites voluptueuses , dans vos palais superbes , croyez expier vos concussions en payant chèrement vos plaisirs , qui pensez réparer les maux que vous avez faits à l'Etat , par les excès d'un luxe dont l'exemple acheve sa ruine ; vous , qui vous dites les bienfaiteurs de l'humanité , pour avoir enrichi les Ministres de vos passions , des dépouilles de vos vassaux malheureux ; qui prodiguant l'or à des Chanteurs , à des Courtisannes , poursuivez vos sujets sans pitié pour des droits souvent modiques & plus souvent odieux ; connoissez la source de ces droits que vous osez appeller une propriété légitime & sacrée ; sachez ce qu'en pensoit un homme tout puissant , mais vertueux ; lors même que la tyrannie féodale étoit dans toute sa force (a) ; & qu'ai-je besoin de louer Suger

(a) Quoniam oppidani & mansionarii Villæ Beati Dionisii de exactione consuetudinis pessimæ quæ mortua manus dicitur, &c.... Quatenus eos &

& de le donner pour modele ? Son éloge est sorti de la bouche même de mon Roi ; du trône que je sers est partie la loi qui déracine les restes de ces cruelles main-mortes ; imitez ce bel exemple : la propriété est la mere de l'émulation, du commerce & des arts.

Ce n'est pas assez d'exciter l'industrie, il faut la protéger, il faut que la justice soit rendue, & le droit si beau de la rendre, ce droit qui fait les Souverains, est échappé des mains de nos Rois ; recouvrer cet attribut du rang suprême, usurpé par les Seigneurs, c'est le plus important & le plus difficile des projets de Suger. Je ne dirai pas par quels moyens fut opérée cette grande révolution ; c'est à la critique à suivre ses progrès dans l'Histoire, à dévoiler l'esprit politique des usages qui furent alors établis & leur influence sur l'autorité royale & seigneuriale. Ce que je dois remarquer, c'est qu'aucun autre objet n'a plus excité le zèle de Suger & plus exercé son courage ; c'est qu'il y employa tout ce que peuvent l'adresse, l'activité, la constance

eorum heredes à tam pravæ exactionis & oppressionis jugo eriperemus, &c. *Sug. Const. 2.*

Quicumque in quâdam Villâ nostrâ quam ædificamus quæ valcreston appellatur manere voluerint ; arpennum unum & quartam arpennis partem pro duodecim denariis census habeant & ab omni talliâ & exactoriâ consuetudine immunes existant, &c. *Sug. Const. 2.*

& la fermeté; vivement pénétré de la grandeur des fonctions de Juge, convaincu de l'ascendant que donnent sur les esprits ce savoir & cette expérience qui en imposent aux passions; il s'étoit sur-tout appliqué à l'étude du Droit, & des Coutumes invoquées de son tems; personne ne fut plus versé dans la connoissance des usages du Royaume, des prétentions, des privilèges & des droits de tous les corps & de toutes les Puissances; c'est principalement à ses lumières en ce genre qu'il dut sa grande renommée; c'est par elles qu'il se concilia le respect des grands, l'amour du peuple & l'estime des étrangers; plus le désordre des affaires civiles, plus la confusion politique étoient grands; plus cette science de Suger augmenta son crédit; moins il y avoit de loix, plus les jugemens faisoient admirer le Juge & lui donnoient d'empire. Cette célébrité de Suger & la confiance qu'il inspira, firent autant pour l'autorité royale que tous les ressorts politiques. Il communiqua au Conseil du Prince cet ascendant qu'il avoit acquis; on s'accoutuma à voir dans le Ministère & dans la Cour du Roi, le dépôt des usages & l'organe de la nation. L'opinion que Suger avoit de la justice, les espérances qu'il fonda sur son rétablissement, ses efforts & ses travaux dans cette partie de l'administration, suffiroient à sa gloire, & le mettent bien au-dessus de son siècle.

Cependant à ses yeux l'ouvrage est encore imparfait ; ce qu'a fait n'âtre son génie , ce que soutient le courage de Louis le Gros , périra peut-être dans des mains plus foibles & moins fortunées ; il vient de bâtir & de peupler des Villes , il y manque des remparts ; les nouveaux sujets , rendus à la liberté , ont cultivé leur héritage , & la terre est devenue fertile ; élevés au rang de citoyen , ils auront une patrie & des foyers à défendre ; ils seront soldats : ainsi , dans la Fable , les guerriers de Cadmus sortent du sein de la terre & les sillons enfantent des armées.

Tel est l'enchaînement des idées de Suger. Dans le plan qu'il a formé , tout se combine & se lie ; tout ce qui fonde & soutient un Empire , se réunit pour élever le gouvernement monarchique sur les ruines de la féodalité. Cet établissement des Communes , chef-d'œuvre de sagesse & de politique , consummera la révolution & portera le dernier coup à la puissance des Seigneurs : les Rois ne seront plus victimes du caprice de leur vassaux , & le trône aura sa milice ; les Villes ne seront plus abandonnées sans défense au premier factieux qui voudra s'en emparer ; elles auront des armes , des légions , des Capitaines , des Tribunaux & des Magistrats ; ces corps particuliers , animés de l'esprit Républicain , mais soumis à l'autorité royale par leur nature , divisés d'intérêt avec les Seigneurs , unis avec le Prince par la nécessité ;

formeront une puissance intermédiaire, qui balancera les forces, & tendra sans cesse à la destruction des grands vassaux, en les referrant de toutes parts.

C'est ainsi que Suger attaque le gouvernement féodal; mais inutilement on abbat les cent têtes de cet Hydre, si la puissance Ecclésiastique réussit dans ses prétentions.

Le Clergé, avec plus de zèle que de lumières; dans la sainteté de ses fonctions, dans la grandeur de ses pouvoirs, croit trouver la source de son indépendance; interprètes des ordres du Ciel, dispensateur de ses grâces, des Evêques, peu satisfaits de régner sur les consciences, veulent régler publiquement toutes les actions des hommes; membres de l'Etat, ils refusent d'obéir; sujets du Prince, ils osent le juger: ce n'est pas tout, & du Siège Pontifical, des Papes aspirent à régner de même sur tout le monde chrétien: les limites des deux puissances n'étoient pas encore posées, on n'avoit pas répandu tout le sang que leur confusion a coûté; la France elle-même n'avoit pas autour d'elle élevé le rempart de ses libertés: les entreprises des Papes se renouvellent chaque jour; quelques-uns emportés par un zèle inconsidéré, d'autres par une excessive ambition; Ministres du Roi des Rois, confondant le règne du Ciel & de la Terre, se croient appelés à la Monarchie universelle.

Qui sait jusqu'où cette puissance auroit un

jour étendu son empire & quels progrès elle auroit faits , si des vues humaines n'avoient corrompu ses desseins ? La seule force de la Religion pouvoit soumettre toute la terre à ses Ministres ; mais ce que la douceur auroit obtenu fut exigé avec violence ; la cupidité voulut envahir ce que peut être on eût mis aux pieds de la pauvreté humble & désintéressée : on donna trop souvent aux hommes, aux richesses, à tous les biens de la terre ce qu'on ne devoit qu'au maintien des mœurs & de la foi : conduits par des guides trompeurs, on s'égara ; on prit ses desseins pour des droits, des passions pour des vertus, l'obstination pour la fermeté ; la haine & les vengeances pour l'exercice d'un pouvoir légitime ; la multitude ouvrit les yeux & reconnut l'homme qui vouloit usurper la place de son Dieu.

Soyons justes, toutefois, & si nous disons les erreurs, honorons aussi les vertus : nous pourrions citer plus d'un nom révérend, plus d'un Pasteur chéri, dont le cœur & les mains ont toujours été purs ; modèles de piété, de patience & d'humilité ; hommes rares qui sembloient n'avoir rien de terrestre ; mais l'éclat de ces vertus ne fit qu'éclairer davantage les désordres dont elles étoient la censure.

Sans doute la politique de Suger lut dans l'avenir quel seroit le sort de ce système d'indépendance & de Monarchie universelle ;

trop d'intérêts étoient compromis , trop de puissances attaquées pour que les forces de tous les Etats réunis ne rétablissent pas l'équilibre ; trop de troubles & de guerres fatiguoient les peuples pour qu'ils ne fussent point défabusés. Ce tems, il est vrai , n'étoit pas proche , & Suger avoit prévu que les querelles Ecclésiastiques agiteroient encore plus son Ministère & lui donneroient plus d'inquiétude que les factions des grands : il avoit bien su opposer la force à la force , le courage au courage ; le tems seul pouvoit fournir des armes contre les préjugés & gouverner l'empire de l'opinion : il jugea donc qu'il falloit prendre conseil des événemens , surtout user de ménagement & d'adresse , saisir les circonstances favorables , céder à propos ou résister à l'orage : trop habile cependant pour tout abandonner à la fortune & ne pas suivre une route déterminée , il s'attacha principalement à diviser la Cour de Rome & le Clergé de France , comme en France il divisoit les Seigneurs & le Clergé , les combattans l'un par l'autre , & profitant , pour s'agrandir , des pertes des différens partis ; dans l'union des Eglises , consistoit toute leur force politique , & le plus sûr moyen de soumettre les Evêques à l'autorité du Roi , étoit de leur ôter l'appui des Papes , en paroissant les défendre de leur ambition. Les guerres de l'Empire & de Rome lui fournirent encore des ressources dont il

tira de grands avantages ; tantôt secondant les prétentions de l'un , tantôt nourrissant l'ambition de l'autre : il étoit également dangereux que l'un des deux fit la loi. Les Papes , toujours fugitifs , trouvoient un azile en France contre les persécutions des Empereurs ; & cette hospitalité leur coûtoit cher quelquefois ; les mêmes droits qu'on refusoit à ses tyrans , il falloit les accorder à ses protecteurs. Telle fut la conduite de la Cour de France dans les Conseils où Suger accompagnoit le Roi.

Enfin , dans de pressants dangers , dans les affaires difficiles , Suger avoit recours à l'assemblée des Etats & ne craignoit point de les multiplier ; les regardant comme le remède aux plus grands maux : le bien général n'est que la réunion des intérêts particuliers , & du choc de ces intérêts divers , naissent les Règlements les plus sages & les plus utiles à la société ; quelques-fois des Puissances ennemies méditoient de se nuire ; enchaînées par la réclamation publique , elles ont fait le bien par désespoir ; des rébellions colorées du nom de mécontentement , n'ont pu soutenir les regards de la nation ; là sur-tout des citoyens courageux ont fait entendre la voix de la vérité ; des innovations dangereuses ont été prosrites & les loix ont repris leur empire.

Maintenant le plan de Suger est connu : nous l'avons parcouru ce plan si vaste , si sage ;

ce plan digne du siècle le plus éclairé : pensera-t-on encore que Suger n'ait été qu'un simple administrateur ? non sans doute ; l'administration a pour objet plutôt les choses que les personnes, les besoins que les passions, la police que la justice ; elle dispose plutôt qu'elle ne crée ; elle régit un Etat & Suger le forma. Il embrassa toutes les parties & constitua un gouvernement qui n'existoit point : s'il ne donna pas de loix, il prépara les esprits à les recevoir ; Saint Louis écrivit en quelque sorte sous sa dictée ; l'un jeta les fondemens, l'autre éleva & distribua l'édifice.

Nous avons admiré le génie créant un Empire ; honorons la sagesse qui règne sur cet Empire naissant, & jouissons de leur triomphe ; Suger, en protégeant le peuple, a réprimé les Seigneurs & contenu le Clergé ; l'Etat abandonné aura besoin d'un chef ; à qui le sceptre sera-t-il confié ? Les Grands, les Evêques, le Peuple, tous appelleront Suger ; tous se jetteront à ses pieds ; heureux s'il consent à leur commander.

O respect sacré de la sagesse ! toi qui fais la conscience & qui vis même au cœur du méchant ; tu soumets aussi les passions ; l'ambition, l'orgueil, l'intérêt sont forcés de lui rendre hommage & de l'invoquer dans les périls.

Louis le Gros étoit mort & Suger pleurant un ami quand la France perdoit un bon

Roi ; pénétré de douleur , désiroit quitter le Ministère & la Cour ; mais sa vie entiere appartenoit à sa patrie : l'inaction d'un grand homme est à la société ce que l'absence du Soleil est à la nature : Suger se devoit aux travaux de la régence ; tracerai-je les événemens qui la précéderent ? Louis le Jeune règnoit en France , Lothaire sur l'Empire , Eugene à Rome , & Saint Bernard sur eux & sur toute l'Europe : Louis le Jeune , Prince courageux , mais sans caractère , sans politique & que la superstition énerva ; Lothaire redevable de l'Empire à la politique de Suger ; Eugene , ami & disciple de Saint Bernard ; Saint Bernard dominant même le crédit de Suger , autant que le pouvoir de la Religion l'emportoit sur celui de la politique.

En voyant ces deux Personnages célèbres ; tous deux brulants de zele & pleins de courage ; souvent amis , souvent rivaux , tour à tour unis & divisés ; tous deux cependant tourmentés de l'idée du bonheur ; reconnoissons qu'il n'est pas sur la terre ; Saint Bernard , ravi dans la contemplation des choses célestes , consumé du feu de l'amour Divin , ne trouve rien ici bas qui mérite nos regards ; hâtant les jugemens de Dieu , il foule aux pieds toutes les grandeurs du monde , ne veut ni ménagement avec la puissance , ni paix ni treve avec les coupables ; soupirant après le Ciel , il oublie la société , s'emporte , s'égare & se repent. Suger , ami des hommes , épris
des

des douceurs que promettent la paix & la justice, reçoit de Dieu même les leçons de gouvernement; & dans la grandeur de ses ouvrages, dans la sagesse de ses desseins, dans l'ordre de l'univers, voit le modèle de toutes les loix, & la source de tous les devoirs; il est Ministre; on attaque ses principes; il résiste, la guerre s'allume, le sang coule, & son cœur désespéré cède, en gémissant, à la nécessité qui commande la prudence.

Eloignons ces affligeants souvenirs; étouffons les cendres fumantes de Vitry; mais quel spectacle arrête malgré moi mes regards! Où se précipitent ces légions? Que veulent ces soldats, ces femmes & ces enfans confondus & réunis sous le signe du Chrétien? Ils courent expier le massacre de Vitry; Louis a juré dans son désespoir de laver son bras dans le sang des Infidèles; Dieu juste! Dieu bon! Dieu de paix & de miséricorde reçûtes - vous ses serments? aviez-vous remis vos jugemens dans la main des hommes? Dieu créateur! Dieu conservateur! Vous honoroit-on par les offrandes de la destruction & de la mort? O miseres! miseres humaines! erreurs, foibleffes, passions; avez-vous donc tout altéré, tout dégradé sur la terre, jusqu'à l'image de la Divinité? La Religion, l'espoir de l'univers, venoit unir & consoler tous les hommes; vous avez enfanté le fanatisme pour multiplier nos crimes & combler nos malheurs. Ah! plaignons l'humanité, mais n'im-

putons pas à cette Religion qui ne commande que la douceur & l'amour, des excès qu'elle défavoue ; l'erreur de ses enfans ne fut pas son ouvrage ; plusieurs ont écouté l'ambition & la politique ; d'autres furent sensibles aux gémissemens de leurs freres , livrés dans les déserts aux outrages de l'ennemi ; tous ont été plus loin qu'ils n'avoient voulu.

Jamais Croisade ne fut entreprise avec plus d'ardeur & préparée avec plus d'éclat ; aucune aussi ne fut plus malheureuse que celle de Louis le Jeune ; l'éloquence de Saint Bernard entraîna tout & dépeupla les Royaumes ; Suger ne vit ces apprêts qu'avec inquiétude ; les Villes seront désertes , les trésors s'épuiseront , la France restera sans défense , exposée aux troubles qui menacent les premières années d'un règne ; Suger , homme d'Etat , désaprouva le dessein du Roi ; le Sage condamna-t-il ces guerres appelées Saintes ? Qu'il nous feroit doux de rencontrer dans l'ennemi de la féodalité celui des Croisades ! Avec quel enthousiasme nous peindrions cet homme rare , éclairé des lumieres d'une raison prématurée , dissipant autour de lui les ténèbres de son siecle ; & la justice & l'humanité n'ayant que son cœur pour azile. Accusons les histoires ingrâtes , dont l'obscurité enveloppe cet instant précieux , & ne troublons pas de nos regrets le plus beau moment de sa vie. Le Roi part , Suger est nommé Régent ; vainement il veut s'en défen-

dre , effrayé de l'énorme poids dont on accable sa vieillesse ; toujours occupé de sa retraite ; inutilement il refuse ; lui seul peut soutenir ce fardeau : on le conjure , on le presse ; le Pape joint ses instances à celles de Louis & des plus Grands du Royaume : il faut céder. Quel refus ! quelles prières ! quel moment pour Suger ! Il dédaigne l'autorité suprême & sa patrie l'implore comme un génie tutélaire ; ce n'est pas le hazard de la naissance qui le fait héritier d'une couronne , c'est la nation alarmée qui la dépose entre ses mains.

A peine Louis étoit parti , qu'éclatèrent tous les désordres que Suger avoit prévus ; les mécontents & les factieux se soulevent de tous côtés ; les Provinces nouvellement conquises ou réunies sont agitées de mille troubles ; les Seigneurs menacent , les Evêques refusent d'obéir , & le Régent abandonné même de ceux qui devoient partager ses périls , est seul en but à tous les traits. Rassurons-nous ; c'est dans les dangers que son ame se déploie ; toujours agissant , toujours veillant , parcourant sans cesse le Royaume ; il leve des troupes , fortifie les places , choisit de braves Capitaines , des Commandans fideles ; dès qu'il paroît , les projets sont déconcertés & chacun se range à son devoir : malgré les troubles , au milieu des dangers , rien ne languit , rien n'est abandonné ; les droits du Roi ne reçoivent aucune atteinte : vaque-t-il un Evêché , l'élection demeure libre ; mais le temporel

est saisi, & l'on est forcé de demander le consentement du Régent; des vassaux veulent éluder la Justice royale, il les revendique, les poursuit & se les fait amener; le Concile de Rheims offre une occasion de soutenir les privilèges de l'Eglise de France; il la saisit & présente lui-même au Pape la déclaration du Clergé. Enfin le calme renaît, le nom de Suger imprime par-tout la crainte & le respect; la paix règne autour du Régent, lui seul ne la connoît pas; de tristes nouvelles arrivent de la Palestine; les Chrétiens n'éprouvent que des revers; chaque lettre du Roi annonce des malheurs & demande des secours; mettre des impôts, accabler le peuple & le punir des fautes de son maître, c'étoit une ressource; le despotisme l'eût trouvée facile & légitime: Suger en connoît une autre digne de lui; les richesses de son Abbaye, fruits de la bienfaisance des Rois, doivent être le trésor de l'Etat.

Quelques efforts que fit le Régent, le mal augmentoit tous les jours; déjà une foule de Seigneurs abandonnent l'armée des croisés; avec eux, Robert de Dreux, frere du Roi, revient en France, & divulguant les mauvais succès que Suger avoit tenus cachés, les impute à Louis, & tente de profiter du mécontentement que sa conduite pourroit causer: à ce coup imprévu, Suger sent augmenter ses allarmes & non pas abattre son courage; c'est un nouveau triomphe qu'un

jeune ambitieux apprête à son expérience. Pense-t-il arracher le gouvernail de ces mains exercées à le conduire à travers les écueils ? Tout est déjà prévu, tout est prêt pour le repousser ; les troupes sont sur pied, les vaisseaux courent aux armes, les Comtes de Flandres & de Vermandois marchent à la tête, & le Régent convoque l'assemblée des Etats ; Robert, sommé d'y comparoître & surpris avant d'avoir pu fortifier son parti, voit rompre ses mesures ; au premier signal toutes les forces du Royaume vont fondre sur lui, le Pape est instruit, Rome va tonner, Saint Bernard menace, l'effroi s'empare des Conjurés & le Prince humilié est contraint d'avouer sa faute dans l'assemblée, & d'implorer la clémence du Régent.

Alors la gloire de Suger étoit à son comble ; sa renommée avoit parcouru toute l'Europe ; l'Etranger venoit admirer les merveilles de son règne ; des Evêques, des Rois passaient les mers pour aller à sa rencontre ; ne mourons pas, disoit-on, sans avoir vu le prodige de sagesse : il étoit tems que l'envie attaquât sa vertu. Qui pourroit se flatter d'échapper à ses lâches fureurs, puisqu'elle sema dans le cœur de Louis des soupçons injurieux à celui qui savoit sa couronne ? l'ennemi du mérite ne jouit pas long-tems de sa victoire ; dès que le Roi aborde en Europe, il entend chanter les louanges de son fidele Ministre ; il passe en Italie & le Pape ajoute encore à

la voix publique ; il arrive dans son Royaume où règnent un ordre admirable , une paix inespérée ; par-tout est l'image du bonheur ; la Régence a fait oublier les malheurs de la croisade : Louis qui redoutoit les murmures de son peuple , rentre dans Paris , au milieu des acclamations de la multitude ; voilà , s'écrioit-on , en montrant Suger , voilà le pere de la patrie. Titres fastueux de Grand , de Puissant , d'Auguste ! titres effrayants de Vainqueur , de Conquérant & d'Invincible ! Prodigés par la flatterie , arrachés à la crainte , gravés sur l'airain par de vils esclaves , disparaissez ; qu'êtes-vous auprès de ce nom si doux de pere de la patrie ? Qu'importe qu'un Roi soit vaillant , s'il est injuste ; qu'il soit la terreur de ses ennemis , s'il est aussi l'effroi de ses sujets.

Qu'ai-je à faire maintenant ; & qu'ajouterai-je à cet éloge ? Hélas ! il ne reste qu'à gémir sur la trop courte durée de la vie des justes ; ils ne font que paroître sur la terre , tandis qu'il semble que les méchans n'y meurent pas.

Les travaux de la Régence avoient épuisé les forces de Suger ; mes cheveux ont blanchi sous ce fardeau , disoit-il , en écrivant au Roi ; cependant il le portoit encore tout entier ; il employoit ses forces expirantes à lutter contre deux projets dont il prévoyoit les funestes suites : la guerre de Normandie & le divorce de Louis avec Eleonore ; com-

bien la France eût à regretter que ce grand homme n'eut pas assez vécu ! On ne l'auroit pas fait ce divorce imprudent, qui rendit les Anglois maîtres de la moitié du Royaume & fut la semence des plus cruelles guerres. Comme il combattoit ; la mort vint lui annoncer le repos & le relever de ce poste où son courage le soutenoit ; il se sentit frappé, ses mains défaillantes laissèrent aller les rênes de l'Etat, & tournant ses regards vers le Ciel, il ne songea plus qu'à mourir ; ses veilles avoient allumé la fièvre qui consumoit ses derniers instans & le conduisoit lentement au tombeau.

A cette triste nouvelle, Louis accourt ; mais la mort l'a devancé, Suger est perdu pour lui ; il ne reste plus qu'un corps inanimé ; Temple désert, où le Génie qui veilloit sur la France, la Sagesse qui présidoit au Conseil, ne rendent plus leurs oracles : bientôt le cercueil lui dérobe cette dépouille vénérable, le cortège s'en empare, la terre la redemande & l'engloutit ; alors le cœur de Louis est déchiré, les larmes inondent son visage ; les Evêques, les Seigneurs, le Peuple en foule s'unissent à sa douleur ; & tous ensemble, comme une famille défolée, pleurent le Pere de la patrie. Honorable douleur ! Eloge funebre bien au-dessus de nos foibles discours !

Ainsi mourut cet homme extraordinaire, que la nature avoit formé pour être tout ce

que le fort eût voulu ; ce Ministre doué des qualités les plus rares ; insinuant & persuasif , il savoit s'emparer des esprits ; ferme & hardi , son courage en imposoit à ceux qu'il n'avoit pu séduire ; trop prudent pour être obstiné , trop sage pour être inflexible : tranquille au milieu des dangers , il eut cet esprit d'ordre qui sans effort embrasse les plus nombreux détails ; cette prévoyance , à qui rien n'échappe , & par-dessus tout , cette politique , alors peu commune , aujourd'hui l'ame des gouvernemens ; cet art d'approfondir le cœur des hommes & d'envelopper le sien ; de juger les causes les plus cachées , les effets les plus imprévus , les conséquences les plus éloignées ; de calculer les lieux , les tems , les moyens , les avantages & les dangers ; de démêler les différens intérêts , de s'allier & de se diviser , de caresser & de menacer ; de rendre ses ennemis même les instrumens de ses desseins , & d'arriver à son but au moment où l'on semble s'en écarter davantage.

Tel dut être , & tel fut en effet celui , qui dans le siècle fougueux de la féodalité , fit trembler les Seigneurs ; dans le tems de ces querelles sanglantes , des investitures , fut chéri des Papes , dont il contrarioit les desseins ; qui membre riche & favorisé d'un Clergé ambitieux , Chef d'une Abbaye qui se prétendoit indépendante , connut les principes constitutifs des Etats , les regles du droit des gens , & maintint de tout son pou-

voir l'autorité du Roi sur la personne & les biens des Ecclésiastiques : qui Seigneur puissant, affranchit les Serfs, abolit la mainmorte dans ses domaines ; celui , enfin , qui trouva dans l'administration de la Justice & dans le droit de la rendre, le fondement légitime de l'autorité , le véritable titre des Rois, & sentit ce que devoit opérer dans la suite des siècles, le droit de ressort, l'établissement des Communes, la constance & la fermeté de l'Eglise de France à conserver sa discipline.

Voilà l'homme qu'au dix-huitième siècle l'Académie Française offroit à la reconnaissance de la Nation ; vengeons-la des reproches qu'on lui fait sur un choix qu'on a mal jugé ; étoit-ce un Moine qu'il falloit louer ? Etoit-ce des harangues à des Papes, des disputes de Couvent, des réformes de Monastères, qui méritoient les suffrages des Philosophes & que l'éloquence devoit exalter ? Comment l'enthousiasme que pouvoient inspirer les changemens heureux survenus à l'époque de l'administration de Suger, n'a-t-il pas écarté tout autre sentiment ? Comment l'incertitude de l'Histoire n'a-t-elle pas arrêté ceux qui vouloient le blâmer amèrement ? De quel droit, en effet, s'il fut coupable, osons-nous l'attester à la postérité ? Sur la foi de quels écrits condamne-t-on un Ministre mort depuis plus de six cents ans ? Que dis-je ! on verse sur sa cendre le

poison de la fatyre. Ah! méritez-vous que la nature vous doune des grands hommes? Infensés qui voulez étendre le despotisme de vos opinions jusqu'à l'antiquité la plus reculée; savez-vous ce qui se passe autour de vous & l'histoire du tems où vous vivez? Quelles opinions, quelles passions, quelles vertus inspirent ceux qui vous gouvernent? Au sein même de vos familles, les sentimens de vos parents, le cœur de vos amis vous font-ils bien connus; vous-même vous connoissez-vous? Rendez compte de toutes vos actions; dites quel instinct vous poussa, quelle cause invisible détermina votre volonté; vous ne le savez pas; & vous jugez: dispensateurs hardis de la louange & du blâme, vous osez associer vos idées à celles des grands hommes, & dénoncer à la postérité leurs pensées les plus secretes; ah! s'il est permis de tenter; que ce soit pour embellir encore la vertu, & prêter un nouvel éclat au génie; quand on ajoute à leur gloire pour l'exemple du monde, on peut exagerer sans crime, quand on les dépouille, c'est un attentat contre l'humanité; les grands hommes, les modeles de vertu, ne font-ils pas assez rares, sans qu'on veuille encore en diminuer le nombre?

Pour moi; je n'examine point ce que fit l'Abbé de Saint-Denis; s'il eut des torts avec des Moines, il n'en eut pas avec le peuple. Ce que je fais, c'est que cet Abbé

fut tendrement aimé d'un brave & loyal Chevalier , d'un Prince vertueux qui lui donna toute sa confiance ; que le Fils de ce Roi le respecta comme son maître , le chérit comme son pere ; qu'il gouverna seul avec la plus grande autorité , & que les premieres idées d'administration & de gouvernement n'ont point d'autre époque. Loin de moi les soupçons de cupidité ; d'injustice & d'ingratitude ; celui qui dans ses projets de paix & de justice , envisageoit le bonheur des races futures ; ne fut pas inique envers ses contemporains ; non ; tu portois un cœur sensible , où la nature avoit gravé ses droits ; protecteur du peuple , ennemi de la féodalité , je te rends grace , reçois mes hommages.

Que ne puis-je communiquer à toutes les âmes les sentimens dont je suis pénétré ! Que n'ai-je cette force de pensée qui subjugue le jugement ! cette chaleur de style qui trouble & ravit tous les cœurs ! Je satisferois à ses mânes , j'entraînerois sur son tombeau son lâche Calomniateur ; & là ; vois-tu , dirois-je , cette cendre que ta rage a voulu deshonorer ; elle recuilloit depuis six cents ans les larmes d'une nation sensible & généreuse , & tu la disperses avec mépris ; elle est muette & tu l'accuses : tout-à-coup , sortiroit peut-être du fond de ce tombeau , une voix douce , mais pénétrante ; je l'entends : » ingrat , dit-elle , il » y a six cents ans , tu n'aurois été qu'un esclave , & je t'aurois fait libre ; sans azile ,

» je t'aurois réfugié; dans la misere, je t'aurois
 » rendu la terre que t'avoit ravi la fureur du
 » soldat; ton ignorance m'eût fait pitié, je
 » t'au- rois ar- rêté pour t'instruire; on te dé-
 » pui- loit, j'ar- mois la valeur de ton Roi,
 » et la sa- gesse de mes jugemens te ren-
 » voyoit content; tu rentrois dans tous les
 » droits de la nature & de la société; que
 » falloit-il de plus pour enchaîner tes suf-
 » frages & mériter tes éloges? tu jouis &
 » tu m'insultes; pour m'enlever le tribut que
 » la postérité payoit à ma mémoire, tu pro-
 » diges le mensonge & la calomnie; vas,
 » je n'en redoute rien; j'ai fait le bien, j'ai
 » reçu ma récompense; & le souvenir d'un
 » seul bon citoyen, m'est plus cher que tous
 » tes outrages ne me sont sensibles.



E X T R A I T S

E T N O T E S.

Nous allons, comme nous l'avons annoncé dans l'avertissement, extraire les passages de la Satire qui nous ont paru les plus révoltans & les plus calomnieux. S'il falloit relever tout ce qu'il y a d'infidèle, de captieux ou d'injuste; il ne resteroit pas deux pages entières. Lorsque les monumens historiques originaux, auront quelque rapport à ces passages, nous les rapprocherons aussi par extrait, pour montrer à quel point on en a abusé. Lorsque nous ne citerons rien, c'est que nous attendrons qu'on nous indique les sources où on a puisé; & nous attendrons longtems. Nous aurons soin de mettre des *&c.* & des *points*, dans les endroits de nos citations qui seront tronqués, parce que nous éviterons les superfluités; mais nous ne craignons aucun reproche sur cette précaution.

SATIRE, page 7. » L'adroit Suger s'ap-
» pliquoit à captiver la bienveillance de Louis

» le Gros, pendant que les Moines plus âgés
 » affectoient des dehors austères : il cherchoit
 » à l'amuser ; il y réussit.

Page 8. » En attendant les effets de la faveur
 » de son maître, que ses espérances ambitieuses
 » entrevoyoit déjà, le moine intrigant sup-
 » portoit avec peine le séjour du cloître, &
 » cherchoit sans cesse les moyens de s'en
 » éloigner.

Page 12. » Nos Rois superstitieux, croyoient
 » sanctifier leur conseil, en y appelant des
 » moines. L'abbé de Saint Denis fut invité à
 » celui qui devoit peser cette proposition :
 » Suger y vint à sa place. Sa présomption dans
 » un moment de défiance générale, une in-
 » trigue minutieuse, nulle connoissance de la
 » dignité qui convient à la conduite des Rois,
 » nulle sagesse pour le présent, nulle pré-
 » voyance pour l'avenir : telle est l'opinion
 » que doit laisser de lui l'imprudent Suger.
 » Il conseilla le mariage du fils de Bertrade,
 » avec l'héritière de Montlhéry ; mais en même
 » tems qu'il decidoit le consentement de Phi-
 » lippe, il insinuoit à Louis son fils, de paroître
 » s'y opposer. Le motif de cette dissimulation
 » étoit d'allarmer un pere, & de profiter de
 » ses craintes pour le dépouiller.

Guido Trucellus filius Milonis de Monteleherii,
 viri tumultuosi & regni turbatoris & *Timens*
exheredari, unicam quam habebat filiam, Domini
Regis Philippi & filii Ludovici, voluntate & per-

suasione, (valde enim appetebant castrum) filio regis Philippo de superductâ Andegavensi comitissâ nuptui tradidit; & ut in amorem suum frater major Dominus Ludovicus firmissime confœderaret castrum meduntense *prece patris* matrimonio confirmavit. Vita Lud. Gros. apud Duch. t. 4. p. 286.

SAT. page 13. » Suger inquiet, réduit à
 » réparer une légereté, ne fut y parvenir que
 » par une foiblesse. Rochefort à son retour fut
 » honoré de l'accueil le plus flatteur : la place
 » de Sénéchal lui fut rendue ; le titre si dan-
 » géreux de premier Ministre, reposa sur sa
 » tête ; & toujours extrême dans sa conduite
 » & dans sa frayeur, comme dans ses intrigues,
 » Suger déterminina le Roi à faire épouser à
 » l'héritier du trône, la fille du premier Mi-
 » nistre, la jeune Lucianne, qui n'étoit pas
 » encore nubile.

Huc accessit quod guido de Rupforti, vir peritus & miles emeritus, præfati Guidonis Trucelli patruus, &c. . . Regi Philippo gratanter adhæsit. Et quia antiquâ familiaritate jam & aliâ vice ejus Dapifer extiterat, tam ipse, quæ n filius ejus Dominus Ludovicus agendis reipublicæ Dapiferum præfecerunt, & de comitatu eorum collimitante, videlicet Rupforti & castello forti, & aliis proximis castellis, & pacem & servitium, quod insolitum fuerat, vendicarent. *Quorum mutua eo usque processit familiaritas, ut patris persuasione filius Dominus Ludovicus, filiam ejus Guidonis nec dum nubilem matrimonio solemnî reciperet, &c.* Vita Lud. Gros. Duch. p. 287.

SAT. pag. 17 & 18. » L'orage que Suger
 » avoit élevé sur la France, devoit y éclater.

» Le mariage de Louis avec Lucianne, y fut
 » déclaré nul ; Suger qui en avoit formé les
 » nœuds, les vit s'anéantir sans rompre le
 » silence, & sans défendre au moins son ou-
 » vrage. Qui peut douter qu'il n'ait été le pre-
 » mier acharné à le détruire, à renverser ce
 » fatal monument de sa légèreté? &c.

Sed quam sponsam recepit uxorem non habuit,
 cum ante thorum titulus consanguinitatis oppositus
 post aliquot annos dissolverit. Id. p. 287.

Page 19. » Le Pape indique un nouveau
 » Concile à Rome, pour l'année suivante.
 » Toutes les intrigues de Suger n'eurent alors
 » d'autre objet que de se procurer l'agrément
 » d'y assister. La souplesse de son caractère,
 » sa facilité à se plier à tous les rôles, la faveur
 » que le jeune Roi sembloit lui témoigner,
 » les éloges qu'il avoit donnés au Pape, à
 « l'instant même où il en avoit été maltraité ;
 » cette flexibilité & de sourdes menées, firent
 » espérer au Pontife qu'il pourroit tirer parti
 » de son ambition. Pascal se détermina donc
 » à l'y inviter ; & fier de ce succès, le moine
 » orgueilleux alla jouir, dans l'abbaye de
 « Saint Denis, de cette préférence men-
 » diée.

Page 20. » Il languissoit dans le fond de
 » son cloître, lorsque la mort de Philippe
 » ouvrit une carrière plus vaste à son ambi-
 » tion.

Idem. » A peine Philippe eut les yeux

« fermés, que Suger ne l'épargna plus. Ni les
 « bontés du fils, qui devoient enchaîner son
 « opinion sur le père, & le contraindre au
 « respect, ni le devoir de sujet, ni le carac-
 « tère de religieux, ne purent retenir les dis-
 « cours insultans de Suger. . . . »

Cùm autem ad nobile Monasterium beati Benedi-
 cti super ligèrim fluvium multo comitatu de-
 portassent, quoniam *ibidem se devoverat; dicebant*
si quidem, qui ab eo audierant quod a sepulturâ
 patrum suorum Regum, quæ in Ecclesiâ Beati
 Dionizii quasi jure naturali habetur *se absentari*
desideraverat, eo quod minus bene erga Ecclesiam
 se habuerat, & quia inter tot nobiles Reges non
 magni duceretur ejus sepultura. . . . p. 293.

Voici une occasion de faire remarquer la
 légèreté impardonnable de Gervaise, & la
 mauvaise foi du satirique. Gervaise s'est auto-
 risé de ce passage, pour critiquer Suger; &
 le satirique a, suivant son usage, surpassé de
 beaucoup la témérité de l'historien. Cependant
 on voit par le *dicebant si quidem*, que Suger
 n'est pas l'auteur de ce propos tenu sur le
 compte de Philippe, puisqu'il le raconte de
 oui-dire, & le place dans la bouche même
 de ce Prince: mais ce qui doit encore plus
 faire rougir le satirique, c'est que c'est dans
 l'histoire de Louis le Gros, écrite après sa
 mort, que se trouve ce passage. Cependant il
 ose dire: *à peine Philippe eut fermé les yeux,*
que Suger ne l'épargna plus.

S A T. page 24. » En désirant les avantages

D

» qu'auroit pû donner la victoire, les périls
 » qui y conduisent, répandoient l'effroi dans
 » son ame : coupable de tous les meurtres
 » qui se commettoient, il se tenoit lâchement
 » à l'écart.

Et quia hostes totam vicinam rapiendo. devas-
 tando occupabant, neminem occurrentium donis
 etiam aut promissis nobiscum ducere poteramus,
 &c. nos acsi essemus de eorum consortio,
 speculata opportunitate, non sine magno periculo
 per medium villæ irruerent.

Page 31. » Il se contente d'insulter à l'abri
 » des murs de sa forteresse, l'ennemi avec
 » lequel il craint de se mesurer : cette con-
 » duite du lâche ne mérite que du mépris. . . .

Qui nostrâ exhilarati præsentia sabbata hostium
 deridebant multis que convitiis & opprobriis la-
 cessentes, ad reciprocum assultum me invito &
 prohibente revocabant. Verum ut me absente, sic
 & præsentè & deffensores & deffensionem divina
 manus protexit. L. p. 303.

Ces passages sont relatifs à l'histoire de la
 guerre du Puifet : nous n'en dirons rien de
 plus. Le récit qu'en fait le fatirique, n'est
 d'un bout à l'autre qu'une fable grossièrement
 injurieuse.

S A T. page 36. » Il n'y fut absolument (au
 » Concile de Rome) qu'un personnage patif.
 » On sauroit à peine qu'il y assista, s'il n'avoit
 » pris soin de nous laisser un grand éloge de
 » la fausseté italienne, dont il se déclare l'ad-
 » mirateur.

Page 37. » Cette ruse italienne, ce raffinement politique, excita l'enthousiasme de Suger.

Page 41. » Il brigua l'honneur d'aller devant de Gelase; & le plaisir de voir un Pontife humilié, recevoir de ses mains des secours dont il se croyoit le dispensateur, entroit sans doute pour beaucoup dans l'empressement de ses demandes. . .

Page 42. » Le Roi se dispoit à venir trouver le souverain Pontife, lorsqu'il mourut. Suger ne cacha pas même sa joie de cet événement : il débarrassoit la France des dépenses qu'elle étoit obligée de faire. On avoit levé le dixième sur les biens du Royaume; & cette charge imposée à la prévôté de Toury, animoit vivement le patriotisme de Suger.

Cui cum Dominus Rex occurrere maturaret, nuntiatum est eundem summum Pontificum podagrico morbo diu laborantem, tam Romanis, quam Francis, vitæ depositione pepercisse. *Duch. p. 310.*

S A T. pages 43, 44. » On savoit que Louis le Gros qui avoit étudié les belles-lettres, étoit capable de composer lui-même ses harangues : mais Suger ne rougit point de chercher à s'en approprier la gloire, en laissant entendre qu'il étoit l'auteur de celle-ci. (*Au Concile de Reims.*)

Page 45. » Dès que Suger fut instruit que
D ij

» l'Empereur étoit si près, sa politique lui fit
 » prévoir que la France étoit menacée; & le
 » Roi lui eut obligation de cette confiance,
 » dont il lui fit part avec mystère. . .

Page 47. » Suger apprit une nouvelle qui
 » le fit partir avec précipitation : il est à pré-
 » sumer que les créatures qu'il s'étoit ména-
 » gées dans l'abbaye de Saint Denis, l'avoient
 » instruit de la fin prochaine d'Adam &c . .
 » il reçut en route la nouvelle de cette haute
 » fortune, que ses vœux invoquoient depuis
 » longtems.

Et diutius retinere vellet, si Ecclesiæ nostræ
 amore & sociorum Abbatis Sancti Germanii socii
 ac connutriti & aliorum persuasione non devocâ-
 remur. *Vit. Lud. Gros. Duch. p. 310.*

Representans mihi, quomodo valida Domini
 manus ne pauperem de stercore erexerit, quomodo
 & ante honorem hunc principibus Ecclesiæ & Re-
 gni concedere fecerit, qualiter me immeritum &
 absentem per omnium in hac Sancta sede sublima-
 verit. . . . *Testa. Sug. Duch.*

Illud sciendum, absentem hunc & longe posi-
 tum ad Regimen vocatum fuisse, nil tale suspican-
 tem sed & accessisse invitum. *Vit. Sug.*

Cùm autem post decessum antecessoris nostræ
 bonæ memoriæ ædœ Abbatis ad hujus Sanctæ ad-
 ministrationis sedem tam immeritus quam absens
 assumptus essem. *De Reb. in Admin. Gest.*

Pag. 49, 50. » Il alla d'un œil sec sur le
 » tombeau de son prédécesseur, remplir soi-
 » dement une cérémonie d'usage.

Domini nostri bonæ memoriæ Abbatis ædœs de-
 cessum denuntiat, &c. . . . *Ob ortis itaque lacrimis*

patri spiritali, & nutritori meo humanitatis & pietatis affectu compatiens, de morte temporali graviter dolens, a perpetuâ eum erui devotissime divinam implorabam propitiationem. Vita Lud. Gr. p. 310.

SAT. page 59. » Suger de retour à Saint
 » Denis, voulut donner à ses concitoyens des
 » preuves de sa magnificence. C'est le propre
 » de la petitesse, de prétendre effacer la gran-
 » deur : elle peut l'humilier quelquefois ; mais
 » le mépris la venge. La fête qu'il imagina,
 » fut une chasse au cerf, où l'on vit un moine
 » surpasser le luxe de nos Rois. La forêt
 » d'Iveline fut choisie pour ce spectacle. Il
 » invita tous ses amis, les principaux Sei-
 » gneurs de la Cour, & les Gentilshommes
 » vassaux de l'Abbaye : tous furent reçus sous
 » des tentes superbes, dressées dans la forêt,
 » & meublées avec toute la richesse de l'opu-
 » lence. Il les fit servir avec autant de somp-
 » tuosité que de délicatesse, pendant huit
 » jours que dura cette folie. La dépense énorme
 » qu'elle entraîna, annonce qu'elles étoient
 » les richesses de ce dépositaire du bien des
 » pauvres.

Nec minus etiam venationem Ivelinæ, intra me-
 tas terræ, quam Beato Dionisio, multis tempori-
 bus abstulerant recuperavimus. Et ne in posterum
 oblivioni traderetur, illuc exeuntes, per continuam
 septimanam, ascitis nobis approbatis amicis & ho-
 minibus nostris, videlicet Comite Ebroicensi, Amal-
 rico de Monteforti & aliis quam plurimis, in tento-
 riis demorantes, singulis diebus totius hebdomadæ
 cervorum copiam ad Sanctum Dionisium non levi-

zate sed pro jure Ecclesiæ reparando, transferri, & fratribus infirmis, & hospitibus in domo hospitali, nec non in militibus per villam, ne deinceps, oblivioni traderetur, distribui fecimus..... De Reb. in Adm. Gest. De Vallecrifonis.

Voilà le passage de cette fameuse chasse d'Iveline, qui a exercé la critique de Gervaise, & sur lequel le satirique a répandu son fiel : c'est encore une belle occasion de juger leurs bonnes intentions & leur droiture.

SAT. page 60. » Le siège de Clermont fut
 » résolu : l'attaque & la défense se soutenoient
 » avec une égale vivacité, quand Suger, qui
 » courut le danger de perdre la vie, & qui
 » n'en dut la conservation qu'à la bonté de
 » ses armes, tremblant d'y être exposé encore,
 » osa conseiller un expédient digne de lui. On
 » avoit surpris une centaine d'assiégés dans une
 » embuscade; on leur fit couper à tous la main
 » droite, & la leur mettant dans la gauche,
 » on les renvoya dans Clermont avertir leurs
 » concitoyens qu'on traiteroit de même tous
 » ceux dont on pourroit se saisir. Ce stratage
 »ême barbare, suggéré par un moine, &c.

Rex. . . . significavit militari viro & egregio
 Baroni Amalrico a Monteforti ut eis ex obliquo
 insidias ponens ne procinetum iurpune regrederen-
 tur provideat. Qui talibus callens in tentoriis sumit
 arma, eosque equorum velocitate ex obliquo,
 nostris eos impredientibus, inopinate quosdam in-
 tercipit, Regi celeriter remittit. Qui cum redimi
 se multo rogarent, imperat eos emancari mancos
 autem pugnos in pugnis referentes, intus focis

remitti; quibus coeteri deterriti deinceps nos quietos sinebant. *Vit. Lud. Gros. p. 315.*

Page 61. » Il suivit encore le Roi, lorsque
 » la mort du Comte de Flandres, indignement
 » assassiné, lui mit de nouveau les armes à la
 » main, pour le venger : mais fidele à la ré-
 » gularité feinte, dont il masquoit sa lâcheté,
 » il ne couvrit son froc d'aucune arme. Mi-
 » nistre de paix au milieu des gens de guerre,
 » il fut loin de leur prêcher la modération :
 » lui seul imagina les châtimens qui furent
 » infligés aux coupables ; ils furent atroces.

Page 63. » Suger prévoyoit depuis long-
 » tems la chute d'Etienne de Galande ; lui-
 » même il la préparoit en silence : graces à
 » ses soins, le Roi commençoit à ouvrir les
 » yeux, & paroissoit mécontent de la con-
 » duite de son favori.

Page 69. » L'abbé de Saint Denis n'avoit
 » pas conseillé une nouveauté : nos Rois
 » étoient déjà dans l'usage de faire sacrer leur
 » fils aîné de leur vivant. Mais la maniere
 » inopinée dont Suger annonça l'événement ;
 » le peu d'égards & de ménagemens qu'il
 » employa pour s'assurer des Grands, dont il
 » choquoit les prétentions, & des Evêques
 » qui se dispuoient le droit de couronner
 » leur maître ; sa mal-adresse ordinaire, exci-
 » terent les plus dangéreux murmures, & plon-
 » gèrent le Roi dans les inquiétudes les plus
 » fondées. Suger suggera, dit-on, à Louis

» le Gros , de se défaire des deux hommes
 » qu'on regardoit comme l'ame de ces troubles,
 » qui pouvoient dégénérer en révolte : l'Evê-
 » que d'Orléans & le Prieur de Saint Victor,
 » furent assassinés. Je n'imputerai ces deux
 » meurtres ni au Roi ni à Suger ; quel qu'en
 » fut l'auteur , il demeura caché. Saint Ber-
 » nard surpris ou trompé , en accusa Thibaut ,
 » Archidiacre de Paris : il suffit de dire que
 » l'Archidiacre étoit l'ennemi de Suger ; c'est
 » prouver assez qu'il ne pouvoit être coupable
 » de la mort de deux hommes , dont les des-
 » feins , funestes au Royaume , devoient l'être
 » encore davantage à l'Abbé de Saint Denis ,
 » qu'il haïssoit ,

Ici j'avoue que je ne conçois pas comment
 le cœur du satirique a pû suffire à la méchan-
 ceté de ce passage. Toutes les autorités réu-
 nies , imputent ces meurtres à l'Archidiacre ;
 & lui rejettant celle de Saint Bernard , on ne
 fait pourquoi , accuse Suger de les avoir sug-
 gérés ; lorsqu'en même tems il avoue ne pou-
 voir les lui attribuer ; puis il insinue que l'Ar-
 chidiacre étoit l'ennemi de Suger , &c. . . .
 C'est perdre son tems que de réfuter des allé-
 gation & des faits aussi grossièrement con-
 trouvés : ma main se lasse de les retracer.
 C'est aussi faussement qu'il prête à Suger , dans
 la suite , des intrigues , des vues ambitieuses ,
 de sourdes menées , pour obtenir la Régence ;
 aussi faussement il ajoute , page 81 , » qu'averti

» par sa conscience, il trouva son châtement
 » dans ses terreurs. Tremblant pour ses jours,
 » on le vit sans cesse occupé à prévenir les
 » attentats dont il étoit menacé, &c... qu'il
 » conseilla de faire prononcer le divorce de
 » Louis le Jeune, &c. &c. « Sur tous ces faits,
 que le Satirique cite ses auteurs & les originaux.

Les âmes honnêtes se demandent quel peut être le but d'une calomnie sans intérêt? quel plaisir on goûte à soupçonner, à croire, à raconter le mal, à nourrir de préférence la haine dans son cœur, à l'exciter dans celui des autres : c'est-là le secret du méchant.

Après avoir dénoncé les calomnies, nous ne terminerons point ces notes, sans dire un mot des reproches que font à Suger, les écrivains de bonne foi. Est-il réellement coupable & convaincu des torts qu'on lui impute? Il fut, dit-on, fastueux, & mena dans sa jeunesse, une vie licentieuse : sa réforme ne fut pas sincère. Il persécuta Héloïse & Abailard; il usurpa l'abbaye d'Argenteuil.

Si j'ai, dans mon discours, écarté tous ces faits, ce n'est pas que je les redoute & que je les croye prouvés : mais pour justifier mon opinion, il auroit fallu discuter; ce n'étoit pas là le lieu : d'ailleurs je les ai regardés comme indifférens à son éloge. Je n'ai voulu louer que le Ministre, & non l'Abbé de S^t. Denis : c'est aux Orateurs à décider si j'ai bien fait.

Cependant qu'en peut-on penser sans partialité?

Il fut fastueux & déréglé. Sur ce fait nous avons l'autorité de Saint Bernard, & la présomption qu'au milieu de la licence générale des Monasteres, le jeune Suger n'étoit pas exempt de ce reproche : adoptons-le. Ce tort est-il bien grave, est-il capable de flétrir sa mémoire? Combien de grands hommes l'ont eu, qui n'en ont pas été si cruellement punis! Si les grands talens & les vertus de l'âge mur, disparoissent devant les erreurs de la jeunesse, quel seroit l'homme digne de nos éloges? Suger a-t'il reconnu sa faute, s'est-il repenti, l'a-t'il expiée par une pénitence véritable, sa réforme a-t'elle été sincere? nous n'en pouvons raisonnablement douter. Saint Bernard est encore ici notre garant. Quelle seroit donc notre injustice! un seul passage de Saint Bernard nous suffit pour l'accuser; plusieurs ne nous détermineroient pas à l'absoudre? Quel penchant secret nous porte plus facilement à croire le mal que le bien?

Les éloges réitérés que Saint Bernard a donnés à la réforme & aux vertus de Suger, ont encore plus de poids que les réprimandes qu'il a faites à sa jeunesse : » S'il est, dit-il dans sa lettre 309, » un vase de prix digne » de servir d'ornement au palais du Roi des » Rois, c'est sans contredit, le vénérable » abbé de Saint Denis : il vit à la cour en sage » courtisan, & dans son cloître en saint religieux.

Mais il a persécuté Héloïse & Abailard; il a sur de faux titres, sur de fausses accusations, dépouillé les Religieuses d'Argenteuil. Si on s'en rapporte à Gervaise, on pourra le penser; si on pese les autorités, on n'osera le croire. Qui nous prouve qu'il ait été le persécuteur d'Héloïse & d'Abailard? ce seroit sans doute un grand crime, aujourd'hui que la galanterie a dressé des autels à ces amans malheureux, que l'Amour les a divinifiés, & que M. Colardeau a si bien mis en vers la fameuse Lettre de M. Pope. Observons cependant qu'Abailard seul parle de son affaire avec Suger, dans sa première lettre: voici ce qu'il en dit. » Je fis » solliciter auprès du Roi & de son Conseil, » par l'entremise de quelques amis, & j'obtins ce que je demandois. En effet, Etienne, » alors Grand-Maître de la Maison du Roi, » ayant appelé en cause l'Abbé de Saint Denis » & ses Religieux, on leur demanda pourquoi » ils vouloient me retenir malgré moi; ce » qui pourroit causer du scandale, sans leur » être d'aucune utilité: leur vie & la mienne » ne pouvant s'accorder. Je savois que l'opinion du Conseil étoit, que moins cette » Abbaye seroit régulière, plus elle seroit » soumise & utile au Roi, pour les profits » temporels: ce qui m'avoit fait espérer d'obtenir facilement ce que je désirois; & ce » qui fut ainsi ordonné.

En ne récusant même pas ce témoignage unique d'Abailard, dans sa propre cause, qu'y

trouve-t'on contre l'abbé Suger? Il vouloit le retenir; est-ce là une persécution? Quels étoient les motifs de Suger? nous les ignorons: nous devons au moins penser qu'il alléguoit des raisons d'utilité, puisqu'Abailard en parle. Si l'abbé Suger eût été envers lui, aussi injuste, aussi cruel qu'on le dit, le sensible Abailard n'auroit pu s'en taire dans des lettres consacrées au récit de ses malheurs & des persécutions qu'il avoit essuyées. Sa sensible amante eût-elle plus menagé Suger; que Saint Bernard & Saint Norbert qu'elle appelloit de faux prophètes?

La circonstance de l'Abbaye d'Argenteuil, dont Héloïse étoit Abbessé, rapprochée de ce passage d'Abailard, a servi de fondement à ce reproche de persécution, dont les tendres cœurs se sont indignés. Mais sur le fait même de l'Abbaye, est-il un juge qui osa condamner Suger? Voici ce qu'on trouve dans le Recueil intitulé, *De rebus in administratione sua gestis*. Je traduis ces passages, parce que tous les adorateurs d'Héloïse, toutes les amantes d'Abailard, ne savent pas le latin.

» Dans ma jeunesse, examinant les titres
 » de l'abbaye de Saint Denis, pour défendre
 » ses privilèges contre ceux qui la calom-
 » nioient, celui de la fondation d'Argenteuil,
 » me tomboit souvent entre les mains, &c.
 » Il annonçoit qu'il avoit appartenu à Saint
 » Denis du tems de Pepin, & qu'on l'avoit
 » aliéné sous Charlemagne, pour la dot d'une

» de ses filles qui se fit Religieuse ; sous la
» clause qu'elle retourneroit à l'abbaye de
» Saint Denis après la mort de cette Prin-
» cesse. Les troubl. qui agiterent le Royaume
» sous les successeurs de ce Prince , empê-
» chèrent cette réunion. Mes prédécesseurs
» n'ayant pu y réussir , j'en conférai avec nos
» Freres : j'envoyai nos titres au Pape Ho-
» noré, Pontife aussi éclairé qu'ami de la jus-
» tice, qui nous restitua cette Abbaye avec
» toutes ses dépendances, tant en considé-
» ration de nos titres, que de la mauvaise vie
» des Religieuses qui l'habitoient. Le Roi
» confirma la réunion, & l'on n'omit rien de
» tout ce qui étoit nécessaire, &c.

Voyons maintenant comment la fuite de ce procès est racontée dans l'Histoire de Saint Denis, par Felibien, auteur beaucoup plus exact que Cervaise : ce qu'il en dit est justifié par les lettres & les pièces originales, imprimées à la suite de son Histoire.

» Suger en écrivit au Pape Honoré II, &
» la chose ayant été examinée dans un Con-
» cile de Paris, tenu à Saint Germain des
» Prés, l'an 1129, en présence de Mathieu,
» Evêque d'Orléans, Légat Apostolique, il
» fut résolu, qu'après que l'abbé Suger auroit
» pourvu les Religieuses d'Argenteuil d'une
» retraite assurée dans quelque Monastère, il
» introduiroit à leur place une communauté
» de ses Religieux, pour y servir Dieu avec
» plus de piété & de religion. Voici quel fut

» sur cela l'ordonnance du Concile, dans la
» lettre de Mathieu, Légat du Pape : La place
» que nous remplissons, dit-il, nous donnant
» droit, comme personne n'en doute, sur tout
» ce qui regarde l'honneur des Eglises, elle
» nous impose en même tems l'obligation de
» travailler avec grand soin à retrancher les
» abus, & à procurer toute l'utilité dont nous
» sommes capables. Aussi ç'a été dans la vue
» de nous acquitter de ce devoir, que nous
» avons tenu depuis peu à Paris, en pré-
» sence du Sérénissime Roi de France, Louis,
» une assemblée de nos confreres les Evêques,
» où se sont trouvés avec Raynaud, Arche-
» vêque de Reims, Etienne Evêque de Paris,
» Geoffroy Evêque de Chartres, Goslen
» Evêque de Soissons, & plusieurs autres
» Evêques. Comme nous étions actuellement
» occupés à délibérer des moyens de réfor-
» mer divers Monastères du Royaume, tom-
» bés dans le relâchement, on s'est récrié au
» milieu de l'assemblée, sur l'état pitoyable
» d'un Monastère de filles, nommé Argen-
» teuil, où les Religieuses, qui y étoient en
» petit nombre, menotent depuis longtems
» une vie infâme, qui déshonorait leur pro-
» fession, & causoit un scandale public : sur
» quoi les avis de toute l'assemblée, allant à
» les faire chasser de ce lieu là, le vénérable
» Suger, Abbé de Saint Denis, a produit les
» privilèges de son Abbaye, confirmés par
» le Siège Apostolique, & a fait voir par des

» titres authentiques , que le Monastère d'Ar-
» genteuil appartenoit de droit à son Eglise.
» C'est pourquoi, après avoir consulté sur
» cela nos confreres les Evêques ; comme
» d'ailleurs son Monastère est à présent un de
» ceux du Royaume où nous voyons davan-
» tage reluire la piété, eu égard & à la justice
» de sa requête, & tout ensemble au misé-
» rable état des Religieuses d'Argenteuil, nous
» lui avons ordonné de les transférer dans
» quelque Monastere, & de substituer à leur
» place, de ses Religieux, pour y servir Dieu
» dans les exercices de leur vocation. Et afin
» que la restitution que nous lui accordons,
» ait également lieu pour ses successeurs &
» pour lui, nous l'avons confirmée par l'au-
» torité du Siège Apostolique, & scellée de
» notre sceau, après que l'Evêque diocésain,
» Etienne, Evêque de Paris, a donné son con-
» sentement. Le Pape Honoré II, qu'Etienne
» informa aussitôt de ce qui s'étoit passé dans
» ce Concile, écrivit une lettre à l'abbé
» Suger, par laquelle il confirma tout ce qui
» venoit d'être réglé par son Légat & par les
» Evêques ; lui recommandant surtout de
» trouver place aux Religieuses dans d'autres
» Monastères, avant que de les faire sortir
» d'Argenteuil : précaution qui étoit néces-
» faire pour ne les pas exposer à mener une
» vie errante dans le monde ; ce qui auroit
» été pour elle un état encore pire que le
» premier. Héloïse se retira au Paraclet avec

» quelques-unes de ses compagnes, comme
 » nous avons dit en parlant d'Abailard; &
 » les autres, pour la plupart; furent reçues
 » dans l'Abbaye de Fôtel, mieux connue
 » aujourd'hui sous le nom de Malnoue.

» L'abbé Suger ne perdit point de tems,
 » & envoya aussi-tôt plusieurs de ses Reli-
 » gieux à Argenteuil, qui a toujours été
 » depuis un Prieuré considérable de la dépen-
 » dance de Saint Denis. Cette réunion s'étoit
 » faite dans toutes les formes: le Concile de
 » Paris, où présida le Légat du Pape Honoré
 » II, l'avoit ordonnée; le Pape lui-même
 » & son successeur Innocent II, l'autorisèrent.
 » Le Roi Louis VI qui l'avoit demandée, la
 » fit encore confirmer dans une assemblée des
 » Evêques & des Grands du Royaume qui se
 » trouverent à Reims pour la cérémonie du
 » Sacre du Roi Philippe son fils: de sorte
 » qu'il sembloit ne devoir point y avoir de
 » réclamation à craindre. Cependant, sous
 » l'abbé Eudes, successeur de Suger, l'Evêque
 » de Paris, nommé Maurice, se prévalut d'un
 » des articles de la Bulle d'Honoré II, laquelle
 » porte que l'abbaye d'Argenteuil seroit réunie
 » à celle de Saint Denis, sans préjudice des
 » droits de l'Eglise de Paris. Maurice prétendit
 » remettre les choses comme elles étoient au-
 » paravant, c'est-à-dire, faire rentrer les Reli-
 » gieuses dans leur Abbaye: il alléguâ qu'on
 » les avoit décriées mal à-propos; que leurs
 » déréglemens prétendus, n'étoient qu'un faux
 prétexte

» prétexte dont on s'étoit servi contre elles ;
» & qu'enfin si l'on vouloit y conserver
» les Religieux , il falloit que leur Monastère
» retînt comme auparavant le titre d'Abbaye ,
» avec la dépendance de l'Eglise de Paris.
» Mais l'affaire étoit trop récente , pour que
» l'on eût oublié les justes motifs qui avoient
» porté les Puissances à faire ce changement :
» ainsi il ne put rien obtenir par toutes ses
» poursuites. Environ quarante ans après , la
» querelle recommença entre Odon , Evêque
» de Paris , & Henry , Abbé de Saint Denis :
» l'Abbesse & les Religieuses de Malnoue ,
» poursuivirent aussi contre le même Abbé ,
» leurs prétentions sur les biens du Monastère
» d'Argenteuil , dont elles avoient retiré chez
» elles les Religieuses ; & la chose alla si loin ,
» que le Pape Innocent III , nomma des
» Commissaires pour appaiser tous ces diffé-
» rens. Il fut réglé que l'Abbaye de Saint
» Denis demeureroit en possession de l'Abbaye
» d'Argenteuil , à condition de payer tous les
» ans une redevance à l'Evêque de Paris , &
» d'indemniser les terres que les Religieuses
» de Malnoue avoient sur les fonds de Saint
» Denis , avec quelques héritages qu'on leur
» céda : après quoi Argenteuil est resté sou-
» mis & uni à l'Abbaye de Saint Denis.

Voilà cette affreuse spoliation dont on a
tant parlé, faite en présence de tous les Grands
& les Evêques, confirmée par deux Papes &

par le Roi, attaquée par deux fois sans succès, & où il paroît que le seul tort de l'Abbaye de Saint Denis, étoit de n'avoir pas acquitté exactement ce qu'elle devoit à l'abbesse de Malnoue, après la mort de Suger. Gervaise est encore sur cet événement, l'auteur des reproches peu fondés qu'on a faits à cet Abbé : il a amplifié, altéré, dénaturé les circonstances; il y a mis au besoin, beaucoup du sien : je n'en cite qu'un exemple. Il dit qu'on força l'Evêque de Paris de consentir; & pour le prouver, il traduit dans la Sentence du Légat, ces mots, *Parisiensi Episcopo Stephano in cujus Parochiâ est, primum faciente & confirmante*, par ceux-ci; après avoir fait faire la même chose à l'Evêque de Paris : ce fait faire lui semble une preuve irrésistible de la contrainte qu'éprouva l'Evêque. Tout le récit de Gervaise est du même gout : il s'épuise en conjectures & en soupçons, pour mettre Suger dans son tort. Je le répète; est-il un Juge qui osa condamner Suger, quand tous les titres font pour lui? Croit-on aujourd'hui que les Religieuses ont été injustement accusées, lorsque l'Evêque de Paris, que son intérêt portoit à l'alléguer, n'a pu le prouver, dans le siècle même où cette réunion s'étoit faite?

Je finis par où j'ai commencé : Gervaise a déshonoré Suger; on a cru Gervaise trop légèrement : on est excusable de louer, mais on ne doit jamais se permettre d'accuser & de

condamner sur la foi d'autrui. Décider après six cens ans, contre le témoignage unanime des contemporains, contre tous les écrits originaux, que Suger fut injuste, ambitieux & cruel, c'est dire que toutes ces pièces qui lui donnent de si grands éloges, sont fausses. Si elles sont fausses, sur quoi s'appuyer pour lui faire son procès?

F I N.

